

Je cherche un acte antérieur à 1792 et mes ancêtres faisaient partie des communautés juives

Les communautés juives d'Avignon et du Comtat Venaissin avaient l'obligation de tenir leurs propres registres de circoncision, mariages, décès. Ceux-ci n'ont pas toujours été tenus de manière régulière. Seuls les registres de 1763 à 1792 existent pour les communautés d'Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue.

Pour trouver les références de ces registres,

- > je consulte le [panorama des fonds](#).
- > J'interroge « [Communautés juives](#) ». Des mentions de références, de cotes de documents me seront données conservées aux Archives départementales, dans des archives communales, à la bibliothèque Ingumbertine, etc.

Le saviez-vous ?

- > Aux **familles juives** de France, en 1808, un décret impérial impose de choisir un patronyme familial et de le faire enregistrer à l'état civil. On trouve ainsi des listes ouvertes à Avignon, Apt, Carpentras et Cavaillon.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON